

Environ 25 personnes présentes.
Présidence de la séance: André Babey.

I. PV AG 2001

Lecture en est faite par Thomas.
Le présent PV sera envoyé avec la convocation à l'AG 2003 afin de s'épargner cette lecture l'année prochaine.

Décision: PV accepté.

II. BILAN 2001

Par André.

Un bilan a été envoyé par le président avec la convocation. Celui-ci y rajoute ou développe les quelques points suivants:

1. Venezuela

André est heureux du soutien apporté par la rue à Hugo Chavez. Montre que les choses changent, que l'on ne peut plus renverser un régime démocratiquement élu sans qu'il n'y ait de réaction.

2. Référendum contre la révision de la loi sur le chômage

ATTAC soutient ce référendum qui vient d'être lancé.
Les attaques contre les chômeurs concernent aussi les personnes ayant un emploi.

3. Loi sur la libéralisation du marché de l'électricité

Votation prévue le 22.9.2002.
Une victoire représenterait assurément un certain arrêt du mouvement de libéralisation.

4. Eau de Bevaix

Belle victoire, puisque Nestlé s'est retiré.
Le président remercie les citoyens de Bevaix, ainsi que Daniel Perdrizat, avocat, qui a rédigé l'opposition d'ATTAC au projet de Nestlé.

5. ATTAC-Suisse

ATTAC-Suisse prend encore de l'ampleur.
Belle réussite de «l'Autre Davos»: plus de 1000 participants. Montre que les citoyens de notre pays savent se mobiliser.

6. Sans-papiers

ATTAC-Neuchâtel s'est associé au mouvement des sans-papiers, mais la situation dramatique de ces personnes nécessiterait un engagement bien plus fort.

7. Remerciements

Le président, démissionnaire, remercie les membres du comité de leur engagement et de leur imagination; il remercie de leur travail le caissier Fabien Vuillème, et le secrétaire.

III. COMPTES 2001

Par Fabien.

Résultat: bénéfice de Frs. 74.53

Total du bilan: Frs. 5'329.77

Pour plus de détails, cf. rapport du caissier.

Rapport des vérificateurs de comptes: lu par Fermin. La décharge au caissier est demandée à l'Assemblée.

Décision: comptes acceptés; 1 abstention.

IV. BUDGET 2002 ET COTISATION ANNUELLE

Par Fabien.

Depuis cette année, les sections cantonales devront très probablement verser des cotisations à ATTAC-Suisse en fonction du nombre de leurs membres. Le but est de pouvoir si possible engager un secrétaire permanent. Le budget d'ATTAC-Suisse, qui doit fixer le montant de ces cotisations, n'a pas encore été arrêté (sera décidé samedi 20.4.2002). Cette cotisation devrait être de l'ordre de Frs. 20.- par membre; mais il est possible qu'il y ait une légère variation. Le comité demande donc à l'assemblée de lui laisser une certaine souplesse dans la détermination du montant des cotisations demandées à nos membres.

Car ceci entraîne de fait une hausse des cotisations. Le nouveau barème proposé est le suivant:

- membre avec petits moyens financiers:	Frs. 20.-
- membre:	Frs. 50.-
- membre de soutien:	Frs. 80.-
- membre collectif:	Frs. 100.-

Il s'agit bien entendu de montants minimaux...

Le budget d'ATTAC-Neuchâtel a été fixé en prenant en compte une telle cotisation de Frs. 20.- par membre.

Rentrées budgétées: Frs. 8'600.-

Dépenses budgétées: Frs 8'700.-

Pour plus de détails, cf. rapport du caissier.

Le nombre de membres ayant payé une cotisation en 2001 s'élève à environ 170. Mais plusieurs membres, inscrits en seconde partie d'année, n'ont pas encore payé de cotisation. Le fichier total comprend dès lors environ 220 noms.

Décisions:

- barème des cotisations accepté; 1 abstention. Il est laissé une certaine marge de manœuvre au comité, en fonction du montant des cotisations demandées par ATTAC-Suisse.

- budget accepté; 1 abstention.

V. ELECTIONS

1. Présidence

André Babey se retire. Pour lui succéder, le comité propose à l'assemblée d'élire Fabienne Girardin, de La Chaux-de-Fonds.

Décision: Fabienne Girardin est élue présidente par acclamation.

2. Caissier

Fabien Vuillème reste encore caissier titulaire en 2002. Eliane Mollia fonctionnera en tant que "caissière adjointe" en 2002, et reprendra la caisse en 2003.

Décision: tous deux sont élus par acclamation.

3. Vérificateurs de comptes

Les vérificateurs de compte de 2001 ont accepté de continuer en 2002; il s'agit de:

- Jean-Marie Rotzer;
- Eva Fernandez;
- Daniel Ziegler (suppléant).

Décision: tous trois sont élus.

VI. PROGRAMME D'ACTION 2002

Par Hans-Peter.

1. Loi sur le marché de l'électricité

Votation prévue le 22.9.2002. Campagne à mettre en place.

2. La Poste

Les fermetures de bureaux de poste vont bientôt commencer dans notre canton. Actions à mener en collaboration avec les habitants des villages et quartiers concernés.

3. L'eau du Brésil et Nestlé

4. Participation au prochain Forum social mondial (fév. 2003) et au forum continental de Florence (nov. 2002)

5. La Suisse comme place financière et paradis fiscal

6. Référendum contre la révision de la loi sur le chômage

Question urgente. Bref rappel de ce que prévoit cette révision de la loi:

- une baisse des indemnités journalières de 520 à 400;
- augmentation de la durée de cotisation de 6 à 12 mois pour pouvoir bénéficier des indemnités.
- suppression de la cotisation supplémentaire à l'assurance-chômage versée jusqu'à présent sur les tranches de revenus situées entre 107'000 et 267'000 francs.

Cette modification de la loi touche une nouvelle fois ceux qui sont déjà parmi les plus défavorisés: chômeurs, jeunes entrant sur le marché du travail, femmes reprenant une activité professionnelle, etc.

2 dates de récoltes de signatures sont prévues: le 27.4.2002 et le 25.5.2002. Tout un chacun est invité à venir participer à cette récolte. Les personnes qui acceptent de coordonner ces 2 jours sont:

- à La Chaux-de-Fonds: Fabienne Girardin;
- à Neuchâtel ville: Henri Vuillomenet;
- à Peseux et Neuchâtel ouest: André Babey.

Remarques formulées par l'assemblée: nombreux sont ceux qui récoltent déjà des signatures dans le cadre d'un parti ou d'un syndicat -> difficile de se montrer sous plusieurs casquettes. ATTAC est une organisation moins "traditionnelle" que les partis et syndicats; il faut donc récolter des signatures dans le cadre d'ATTAC de manière différente, moins "classique". Il faut en tout cas clairement montrer ce que nous sommes, marquer notre spécificité, et dire pourquoi

ATTAC se préoccupe de ce référendum (: opposition à ce nouvel accroissement de la répartition inégale des revenus, solidarité,...).

7. «Mois italien» à La Chaux-de-Fonds

Octobre 2002: manifestations "italo-chaux-de-fonnières", auxquelles risque de prendre part, entre autres, Mirko Tremaglia, ministre des Italiens de l'étranger dans le gouvernement Berlusconi, ancien milicien de la république de Salò. ATTAC se joint aux diverses forces de gauche qui s'opposent à la venue de représentants de ce gouvernement ultralibéral.

8. Fiscalité

Marianne: le Conseil d'Etat est en ce moment en train d'élaborer un contre-projet à l'initiative de la CNCI demandant une baisse linéaire des impôts, avec semble-t-il de nombreuses difficultés. Cette question devrait être débattue par la commission financière du Grand conseil en juin.

Il serait judicieux de nous manifester maintenant à ce sujet pour tenter de mettre la pression sur le Conseil d'Etat et, dans la mesure du possible, éviter qu'il n'aille trop largement dans le sens des initiants.

Le comité a mis en place un groupe de travail sur la préparation de la campagne contre cette initiative. Les personnes intéressées sont les bienvenues; contacter Henri Vuillomenet.

En outre, une question est soulevée par l'assemblée:

Un risque de dispersion ?

Pierrine: n'est-il pas néfaste de trop se disperser, de vouloir trop faire ? ATTAC s'est créé autour de l'idée de taxer les transactions financières, ne faudrait-il pas resserrer notre action sur cet axe ?

André: Le risque de se disséminer existe bel et bien; mais éviter que les multinationales et les banques fassent du profit sur le dos des services publics, de l'eau, etc., c'est indirectement lutter contre les transactions financières que ces entreprises font grâce à ce profit.

Fermin: c'est vrai que la tension entre la question de la taxation des richesses et celle de la redistribution des richesses est toujours présente dans notre action et dans les choix que nous prenons. Considère qu'il ne faut pas oublier pourquoi nous voulons taxer les flux financiers, dans quelle vision générale d'une amélioration de notre société s'inscrit notre action; et croit que pour l'instant nous ne sommes pas encore à côté de ce que ATTAC doit ou devrait être.

Willy: nous devrions, à chaque fois que nous menons une action, montrer quel est le lien que nous faisons entre cette action et la taxation des flux de capitaux.

VII. DIVERS

Annonces de divers événements:

- exposition et soirée organisée fin avril par la Colonia libera italiana;
- exposition, conférences et festivités organisées dans le cadre du 1^{er} Mai au Locle;
- prochaines activités des Amis du Monde diplomatique;
- la votation sur la Fondation Suisse solidaire aura lieu elle aussi le 22.9.2002;
- cartes de protestation contre l'ouverture nocturne des magasins durant Expo 02, à renvoyer au conseiller d'Etat B. Soguel.

* *
*

L'Assemblée se poursuit par une conférence de Jean-Claude Vrolixs et Thomas Perret, portant sur le 2^{ème} Forum social mondial de Porto Alegre et sur le budget participatif en vigueur dans cette ville.